



### > Objectif de la Formation

Exercer ses activités dans les exploitations agricoles où les productions animales sont dominantes. Ces activités se déroulent dans un ensemble marqué par la conduite en troupeaux, la présence d'animaux de production (laitières ou viande), de reproduction et de renouvellement, les interrelations avec le système d'alimentation (aliments produits ou achetés), l'importance des investissements, de la mécanisation et de l'automatisation, la capacité à bien réagir face aux divers comportements des animaux

Conclusion d'un contrat d'apprentissage de 2 ans (en moyenne).  
16 ou 15 ans si sortant de 3<sup>ème</sup>.



### > Organisation de la formation et Conditions d'admission

**APPRENTISSAGE** : 800 heures en centre sur 2 ans.

Conclusion d'un contrat d'apprentissage de 2 ans (en moyenne) 16 ou 15 ans si sortant de 3<sup>ème</sup>

**FORMATION SCOLAIRE** : La formation est organisée en modules d'enseignement (général, professionnel et spécifique).

Elle comprend 6 semaines de stage en entreprise.

(Saisie des vœux par l'établissement d'origine via **AFFELNET**)

La première année est dispensée en formation scolaire afin de permettre une intégration progressive en apprentissage au plus tard en 2<sup>ème</sup> année.

**FORMATION CONTINUE** : durée en fonction de votre profil et expérience. Nous consulter

### > Délivrance du diplôme

100 % en contrôle continu. Validation par unités capitalisables, (UC)

### > Compétences techniques

- Mettre en œuvre les différentes **opérations culturales** liées aux productions végétales, notamment fourragères (*semis, plantations, traitement, fertilisation, récoltes, conservation*),
- **Conduire les tracteurs et les machines agricoles** sur route et dans les champs,
- **Repérer les comportements spécifiques des animaux** (*chaleur, mise bas, boiterie, amaigrissement, non alimentation*),
- Maîtriser les différentes **techniques d'élevage** (*alimentation, reproduction, hygiène de troupeaux, récolte et stockage des produits de l'élevage*),
- Intervenir sur l'animal (*contention, manipulation, traite...*),
- Les tâches peuvent être variées (*entretien des bâtiments, pose de clôtures, etc...*).

### > Capacités liées à l'emploi

- Polyvalence,
- Ponctualité, assiduité, flexibilité (*modulation du temps de travail en fonction des périodes de pointe liées à l'élevage : vêlage, récoltes...*),
- Sens de l'observation, aptitude aux initiatives,
- Aptitude physique liée à l'emploi, adresse gestuelle,
- Souci de la sécurité, de l'entretien du matériel et des locaux,

### > Débouchés

Employés qualifiés au sein des exploitations agricoles où l'élevage est dominant.

Taux de réussite (\*)

**82 %**

### > La formation est organisée en modules

UC Unité Capitalisable	Intitulé
UCG1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
UCG2	Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
UCG3	Interagir avec son environnement social
UCP1	Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage
UCP2	Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage
UCP3	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
UCARE	Grandes cultures



### > Poursuites d'études

Possibilité de préparer un CAPa agricole dans une autre option.

Poursuite d'études vers un Brevet Professionnel Agricole, option TCEEA (niveau 5), option TPH (niveau 5), vers un Brevet Professionnel, option agroéquipements (niveau 4) ou un BAC Professionnel, option agroéquipements (niveau 4).

#### CFPPA - UFA de la Baie de Somme

21 rue du Lieutenant Caron

80100 ABBEVILLE

Tel. 03.22.20.77.65 - Fax. 03.22.24.42.40



[cfppa.abbville@educagri.fr](mailto:cfppa.abbville@educagri.fr)

[www.lycee-baie-de-somme.fr](http://www.lycee-baie-de-somme.fr)

<https://www.facebook.com/cfppa.ufa.abbville/>

(\* ) Taux de réussite 2019 toute voie de formation confondue pour les deux spécialités du CAPa MA